S'engager

Pourquoi?

S'engager c'est devenir acteur de l'intérêt général, faire vivre les valeurs de la République, participer au renforcement du lien social, contribuer à plus de justice et de solidarité, pour les générations actuelles et futures. S'engager c'est aussi gagner en compétences utiles dans toutes les sphères de la vie.

Quand?

Dès le plus jeune âge et tout au long de vie, l'engagement est possible. Découvrir ce qu'est une démarche d'engagement, l'expérimenter, s'y inscrire plus durablement, les dispositifs publics offrent de nombreuses possibilités, en France et à l'étranger, et pour tous.

Comment?

Devenir volontaire, bénévole, réserviste etc. S'engager sur la durée ou sur des missions ponctuelles. À chacune et chacun son parcours d'engagement. Un parcours à vivre sur tous les territoires, au sein des associations et des services publics.

Valoriser son engagement

L'engagement constitue un véritable atout pour l'avenir personnel et professionnel de celui qui s'engage. Les expériences d'engagement peuvent notamment donner lieu à :

Une reconnaissance dans le parcours académique

- → Des crédits ECTS, des points bonus ou des dispenses de cours, selon les établissements.
- → Une valorisation de ces expériences tout au long de la scolarité (Parcoursup, Mon Master etc.)

Des financements pour des formations

→ Des droits à la formation via le compte d'engagement citoyen (CEC), intégré au compte personnel de formation (CPF).

Une opportunité de développer de nouvelles compétences sans frais!

Un diplôme ou une professionnelle

> → Un diplôme, titre ou certificat valorisant les compétences et l'expertise grâce à la validation des acquis de l'expérience bénévole (VAEB).

certification

Agir avec les associations

Dans leurs domaines d'intervention, et grâce à leurs pratiques déployées au plus près des citoyens et des territoires, les associations jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des dispositifs publics d'engagement. Elles proposent des expériences collectives de mixité sociale qui sont des étapes de vie clés dans un parcours citoyen.

Des acteurs majeurs de l'engagement

- → 1.3 millions d'associations.
- → 13 millions de bénévoles soit 25% des Français.

Un ancrage territorial de proximité

- → Des associations présentes partout en France.
- → Des actions au plus proche de toutes les générations.

Le parcours de l'engagement

VIVRE SES PREMIÈRES EXPÉRIENCES D'ENGAGEMENT

EN FRANCE

- Période militaire d'initiation et de perfectionnement à la défense nationale
- Valorisation de l'engagement étudiant • Volontaires découverte de l'Armée de terre
- Service civique
- Jeunesse solidarité internationale / Ville vie vacances solidarité internationale
- Corps européen de solidarité
- Volontariat international en entreprise ou en administration
- Volontariat de solidarité internationale
- Congé de solidarité internationale

À L'ÉTRANGER

INSCRIRE SON ENGAGEMENT DANS LA DURÉE



Égalité Fraternité

I ENSEIGNEMENT PRIMAIRE / SECONDAIRE

- Eco-délégués
- Délégués de classe
- Ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement
- Élus au conseil de la vie collégienne ou lycéenne (CAVL, CNVL, CVC ou CVL)
- Classes et lycées engagés
- Classes de défense
- Cadets de la défense
- Cadets de la sécurité civile
- Service national universel
- Cadets de la gendarmerie Jeunes sapeurs-pompiers
- Escadrilles Air Jeunesse

EN DEHORS DU TEMPS SCOLAIRE

CONCRÉTISER SON ENGAGEMENT EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER

LES RÉSERVES CIVIQUES ET CITOYENNES

- Bénévoles de la réserve civique
- Réserve citoyenne des services d'incendie et de secours
- Réserve citoyenne de défense et de sécurité
- Réserve communale de sécurité civile
- Réserve citoyenne de la police nationale
- Garde nationale
- Réserves opérationnelles de la Garde nationale • Réserves opérationnelles des armées
- O Réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale • Réserve opérationnelle de la police nationale
- Sapeurs-pompiers volontaires
- Réserves de la PJJ
- Réserve sanitaire

LES RÉSERVES OPÉRATIONNELLES **ET AUTRES**



L'ENGAGEMENT CITOYEN

Les dispositifs publics

VIVRE SES PREMIÈRES EXPÉRIENCES **D'ENGAGEMENT**

Dans l'enseignement primaire et secondaire



Éco-délégués

Élèves des écoles, collèges et lycées

Les élèves élus proposent et mènent des projets concrets en faveur de la transition écologique et du développement durable,

dans leur classe et dans l'établissement, en mobilisant les autres élèves.



Ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement

Élèves de collèges et de lycées

Les élèves volontaires participent à des actions de prévention du harcèlement dans

leur établissement. Ils sont formés pour repérer ces situations, soutenir les élèves victimes et alerter les adultes.



Élus au conseil académique (CAVL) ou national (CNVL) de la vie lycéenne Élèves de lycées élus parmi les CVL /CAVL

Les élèves au CAVL ou au CNVL sont élus pour 2 ans, et respectivement consultés sur les questions de travail, vie scolaire et répartition des fonds de vie lycéenne ou informés des orientations de la politique éducative et consultés sur les questions de vie scolaire, matérielle, sociale, sportive et culturelle.



Classes de défense

Élèves de collèges et de lycées

Le dispositif des "classes de défense" est un projet pédagogique, interdisciplinaire et pluriannuel, qui permet à des classes de collèges et de lycées d'être parrainées par une unité militaire, dans le cadre de l'enseignement de défense, contribuant ainsi au lien armées-jeunesse.

En dehors du temps scolaire



Cadets de la sécurité civile Jeunes au collège ou au lycée

Les élèves des classes de cadets acquièrent durant 1 an des connaissances relatives à la sécurité civile et sont formés au secourisme,

dans le cadre de l'école mais hors temps scolaire (mercredi, week-end et vacances).



leunes sapeurs-pompiers 11 à 14 ans

Les jeunes sapeurs-pompiers acquièrent les compétences nécessaires à l'activité de sapeur-pompier. A travers une formation

dispensée hors temps scolaire, ils deviennent ambassadeurs des gestes qui sauvent.



Cadets de la gendarmerie 15 à 17 ans

Les jeunes s'engagent sur une mission d'intérêt général (pour 12 jours minimum), encadrés par les associations des cadets de

la gendarmerie nationale pour découvrir l'engagement citoyen et les valeurs militaires à travers des actions mémorielles et de prévention.



Cadets de la défense Jeunes au collège ou au lycée

Délégués de classe

représentés les personnels et les parents.

à un séjour de cohésion du SNU.

avec la communauté éducative.

Élèves de collèges et de lycées

Les élèves élus pour 1 an (2 par classe)

représentent leurs camarades aux conseils

de classe et endossent un rôle de médiateurs

Élus au conseil de la vie collégienne (CVC)

Les élèves élus pour 1 an expriment les idées,

attentes et préoccupations de tous les

Élèves des classes et lycées engagés (CLE)

Élèves de seconde et de première année de

CAP dans une classe ou un établissement

Les élèves des classes et lycées engagés

ou au conseil de la vie lycéenne (CVL)

Élèves de collèges et de lycées

élèves de l'établissement au sein des conseils où sont

labellisé (appel à projets annuel)

participent au projet pédagogique décliné autour

de quatre thèmes (défense et mémoire, sport,

environnement, résilience et prévention des risques) et

Les élèves des classes de cadets sont accueillis hors temps scolaire, dans un cadre militaire afin de participer à des activités éducatives,

culturelles et sportives.



Escadrilles Air Jeunesse (EAJ) 12 à 25 ans

Les jeunes suivent un parcours aéronautique et découvrent la culture, l'histoire et la tradition du secteur tout en pratiquant

des activités sportives et en s'exerçant à la prise de responsabilités.



Service national universel (SNU) 15 à 17 ans

Les jeunes participent à un séjour de cohésion de 12 jours et s'engagent ensuite sur une

mission d'intérêt général (MIG) au sein d'une organisation pour 12 jours minimum.

CONCRÉTISER SON ENGAGEMENT EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER

En France



Service civique

domaines d'action proposés.

16 à 25 ans (30 ans en cas de handicap)

Les jeunes en service civique réalisent des missions d'intérêt général de 6 à 12 mois en s'engageant au choix dans l'un des 10



Valorisation de l'engagement étudiant Étudiants

Les étudiants engagés peuvent bénéficier d'aménagements d'études et valoriser cet engagement dans le cadre de la formation

(crédits ECTS, points bonus, etc.). Ils doivent se rapprocher de leur établissement pour connaître les modalités d'engagement.

Périodes militaires d'initiation (PMI) et de perfectionnement (PMP) à la Défense nationale 16 à 45 ans

Les volontaires découvrent le milieu militaire adapté à chaque armée sur une durée de 5 à 12 jours. Cette immersion leur permet d'acquérir des savoir-faire et techniques, ainsi que le goût de l'effort et de la cohésion.



nationale

Armée de Terre



Armée de l'Air et de l'Espace



Terre 18 à 25 ans

Les jeunes volontaires, intégrés à un régiment, participent, sous statut militaire, à une opération valorisante sur le territoire national ou ultramarin, pour une durée de 4 mois (dont 1 mois de formation).

À l'étranger



Jeunesse solidarité internationale (JSI) / Ville vie vacances solidarité internationale (VVVSI)

15 à 25 ans

Les jeunes conçoivent en groupes (4 à 16 jeunes) des projets de solidarité internationale et participent à la réalisation de ces projets pour une durée minimum de 10 jours.



Corps européen de solidarité 18 à 30 ans (35 ans pour le volontariat humanitaire)

Les jeunes participent à des activités de volontariat et à des projets de solidarité en Europe et au-delà pour des périodes allant de 2 semaines



Volontariat de solidarité internationale

À partir de 18 ans

Les volontaires apportent leurs compétences sur le terrain au cours de missions longues

d'une durée de 1 à 2 ans (jusqu'à 6 ans de missions au cours d'une vie).



Service civique à l'international 16 à 25 ans (30 ans en cas de handicap)

Les jeunes s'engagent pour une période de 6 à 12 mois. Ils réalisent des missions d'intérêt général et d'échange culturel.



Volontariat international en entreprise (VIE) et administration (VIA) 18 à 28 ans, français et ressortissants

de l'espace économique européen et de Monaco

Les volontaires réalisent une mission professionnelle à l'étranger, de 6 à 24 mois, dans une entreprise ou administration française pour participer à l'internationalisation des entreprises et au rayonnement de la France dans le monde.



Congés de solidarité internationale (CSI) À partir de 18 ans

Les salariés ayant plus d'1 an d'ancienneté peuvent, grâce au congé de solidarité internationale, participer à une mission de

solidarité internationale avec une association pour une durée maximale de 6 mois.

Retrouvez ces informations sur jeunes.gouv.fr/sengager



INSCRIRE SON ENGAGEMENT DANS LA DURÉE

Bon à savoir : Les réserves offrent la possibilité de s'engager en parallèle d'une autre activité.

Les réserves civiques et citoyennes



Bénévoles de la réserve civique

À partir de 16 ans

Les bénévoles accèdent, via la plateforme publique leVeux Aider, gouv. fr proposée par la Réserve civique, à de nombreuses offres de missions de bénévolat, ponctuelles ou régulières.



Réserve citoyenne des services d'incendie et de secours

À partir de 16 ans

À partir de 17 ans

le public aux enjeux de défense.

Les réservistes soutiennent pour 1 à 5 ans l'action des sapeurs-pompiers en promouvant

Réserve citoyenne de défense et de sécurité

Les réservistes s'engagent pour 3 ans et

soutiennent, aux côtés des militaires ou des

gendarmes, les forces armées en sensibilisant

l'engagement, participant à des exercices et fournissant un appui logistique lors des interventions et cérémonies.



Réserve communale de sécurité civile À partir de 16 ans

Les réservistes s'engagent pour 1 à 5 ans à intervenir localement pour des actions de sauvegarde, comme le soutien et l'assistance à

la population, sous l'autorité du maire.



Réserve citoyenne de la police nationale À partir de 18 ans

Les réservistes apportent leur soutien aux forces de l'ordre en renforçant la collaboration entre police et population, notamment dans

les actions de prévention ou de logistique.

Les réserves opérationnelles et les autres réserves

Garde nationale

17 à 72 ans La Garde nationale fédère les réservistes

opérationnels relevant des ministères des Armées et de l'Intérieur. Elle apporte une réponse au

désir d'engagement de la société civile et favorise la cohésion nationale.



Réserves opérationnelles des armées À partir de 17 ans

Réserves opérationnelles de la Garde nationale

Les réservistes s'engagent de 1 à 5 ans au sein des différentes armées, ils sont employés quelques jours ou semaines par an, sur

l'ensemble du spectre des missions opérationnelles, en priorité sur le territoire national.



Réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale

17 à 45 ans

Les réservistes s'engagent pour 1 à 5 ans et participent à l'action en uniforme sur des missions de sécurisation, de lutte anti-terroriste ou de police judiciaire.

\------



Réserve opérationnelle de la police nationale 18 à 67 ans

Les réservistes s'engagent pour 1 à 5 ans et ■ renforcent les forces de l'ordre dans des missions de sécurité publique.



Sapeurs-pompiers volontaires (SPV) 16 à 67 ans

Les sapeurs-pompiers volontaires s'engagent pour 5 ans sur des missions de sécurité civile: secours aux victimes, lutte contre

les incendies, protection des personnes, des biens, des animaux et de l'environnement.



Réserve de la protection judiciaire de la ieunesse

18 à 75 ans Les réservistes s'engagent pour 1 an et

professionnels de la PJJ.

conduisent, en fonction de leurs compétences, des missions d'accompagnement, de formation, de mentorat ou de conduite de projets auprès des



Professionnels de santé et métiers de la santé

Les réservistes volontaires (médecins, infirmiers, pharmaciens, ingénieurs sanitaires, logisticiens, etc.) s'engagent en renfort du système de santé et sont mobilisés en cas de situation sanitaire exceptionnelle.